COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE

GRAND PRIX JEUNES 2010 - 2011

FFTT Fédération Française de Tennis de Table

DATES PREVUES pour 2009 - 2010 :

1ère Journée	: 10 Octobre 2010	à	MONTCHANIN	4ème journée	: **30 Janvier 2011**	à	MONTCHANIN
2ème journée	: 14 Novembre 2010	à	MONTCHANIN	5ème journée	: **17 Avril 2011**	à	MONTCHANIN
3ème journée	: 19 Décembre 2010	à	CHALON	6ème journée	: **15 Mai 2011**	à	CHALON

ARTICLE 1 :

INSCRIPTION - PARTICIPATION

Pour le 1er tour

Les inscriptions accompagnées des droits correspondants seront à faire parvenir avant le 25 **Octobre 2008** à :

Comité départemental de Tennis de Table
Pole associatif Paul LANGEVIN, rue Alphonse DAUDET
71100 CHALON sur Saône

Pour les autres tours

Les inscriptions pour des équipes supplémentaires seront prises le jeudi précédent les dates de chaque journée sans limitation de nombre. Ces équipes supplémentaires seront incorporées dans la division la plus basse.

Pour tous les tours renvoyer impérativement par mail le bulletin d'inscription avec les N°de licence et les Noms Prénoms des joue urs avant le Jeudi soir précédant la compétition à :

Denis VERNICHON
Téléphone : **03 85 39 07 74**
E-Mail : **denis.vernichon@wanadoo.fr**

Tous les joueurs et joueuses des catégories **MINIMES, CADETS, JUNIORS + BEJAMINS sur liste Commission jeunes** (avec une limitation de classement par catégories d'âge) licenciés traditionnels *** FFTT peuvent participer au GRAND PRIX JEUNES qui comportera 6 journées pour 3 tableaux :

Tableau **moins de 18 ans, ouvert aux joueurs et joueuses possédant un nombre de points classements = ou < à 1000 points**
(âge au 1er Janvier de la saison en cours "01/01/2010")

Tableau **moins de 15 ans, joueurs et joueuses possédant un nombre de points = ou < à 850 pts**
(âge au 1er Janvier de la saison en cours "01/01/2010")

Tableau **moins de 13 ans, joueurs et joueuses possédant un nombre de points = ou < à 750 pts**
(âge au 1er Janvier de la saison en cours "01/01/2010")

NOTA: En cas de dépassement du nombre de points pour la catégorie concernée, le joueurs ou joueuse est admis dans la catégorie d'âge supérieure admettant son nombre de points classement.

Le joueur devra présenter sa licence.
Tout joueur muni d'une licence avec l'inscription "Ni entrainement Ni compétition" ou avec une licence en cours d'élaboration devra être muni du certicat médical (ou d'une copie). **Sinon le joueur ne sera pas autorisé à jouer.**

Les **JUNIORS** : Les joueurs ayant disputé 2 tours en 1ère phase et possédant un capital points supérieur à 100 pour la 2ème phase seront autorisés à poursuivre le Grand Prix Jeunes.
Les **BENJAMINS** sont autorisés à jouer dans le **TABLEAU - 13 ans, -15 ans et -18 ans selon leur classement**.
Les **MINIMES** étant autorisés à jouer dans le **TABLEAU -13 ans, - 15 ans et - 18 ans selon leur classement**.
Les **CADETS** étant autorisés à jouer dans le **TABLEAU -15 ans et - 18 ans selon leur classement**.

ARTICLE 2 :

DEROULEMENT

Chaque journée est traitée individuellement comme le critérium fédéral, mais le décompte des points pour titres et challenge se fera sur les 6 tours (article 8).
Pour la première journée : les X équipes des TABLEAUX - 18 ans - 15 ans -13 ans seront réparties en fonction des résultats de la saison 2008 - 2009 sauf cas spéciaux qui seront traités par la Commission Départementale des jeunes.
Pour les 2 journées suivantes : les équipes sont placées en divisions D1 D2 suivant le classement de la journée précédente,
Pour les journées 4-5-6: d'après le classement général
X équipes (suivant le nombre d'inscriptions) forment la D1, les autres forment la D2, voir la D3 si besoin.
en essayant (pour les 6 tours) que des équipes du même club se rencontrent le plus tard possible.

ARTICLE 3

MONTEES - DESCENTES

Les 2 premiéres équipes de D2 montent en D1, de D3 en D2, les 2 dernières équipes de D1 descendent en D2, de D2 en D3.

ARTICLE 4

RAPPEL OBLIGATIONS FEDERALES

Les équipes évoluant en Nationale ,Régionale , Départementale 1et 2 doivent possèder au moins trois jeunes licenciés (14 ans au plus au 1er Janvier de la saison en cours) participant jusqu'à son terme à une épreuve par équipe réservée aux jeunes de leur ligue ou de leur département.
Article 28 des règlements sportifs.

POUR LIGUE BOURGOGNE et CD71 : R1 - R2 - R3 - D1 - D2 :

Participation minimum de 3 joueurs à 48 parties individuelles/club au cours des 6 journées du GP Jeunes ou GP Détection.

Pour D3 : IDEM ou 1 JA1, sauf nouveaux clubs 1ère saison.

ARTICLE 5

COMPOSITION DES EQUIPES

2 joueurs par équipe, au plus simple une équipe se compose de 2 joueurs de la catégorie concernée.

1 équipe devra être obligatoirement complète.

Restriction dans la composition des équipes :

ATTENTION la participation des Joueurs et joueuses BENJAMINS (ES) - POUSSINS (ES) n'est autorisée que pour les journées ne comportant pas de Grand Prix Détection (sauf joueurs désignés par la commission départementale des jeunes).

TOUTES les filles pourront participer à ces championnat sans aucune restriction unisexe.

ARTICLE 6 :

ON DES RENCONTRES

Elles auront lieu le Dimanche, appel des joueurs de 9H00 à 9H15 , début compétition 9H30.

Amendes : 5 euros pour Retard à l'appel des joueurs et 10 euros pour absence non prévenue.

Les entraineurs et responsables de clubs veilleront à la tenue réglementaire des joueurs :
OBLIGATOIRE : Short (ou **jupette** pour les filles**), maillot, chaussures de sport.**

Les rencontres seront organisées sur site unique pour chaque catégorie ou division.
Un responsable du site sera désigné par la commission des jeunes.
Les rencontres se joueront sur une table - **2 simples, 1 double, 2 simples** (formule Coupe Davis).
La rencontre s'arrêtera au "score acquis".
Les feuilles de rencontres seront celles à 2 joueurs , elles devront être correctement remplies
(N° de licence , NOM Prénom, etc ….)

ARTICLE 7 :

BRULAGES ENTRE EQUIPES JEUNES ET SENIORS

Après réunion clubs/CD71 du 19 Septembre 1997 , la décision a été prise de ne plus tenir compte du brûlage avec le championnat Senior.

Toutefois la règle est maintenue qu'un jeune ne peut participer qu'à une seule rencontre dans le même Week-end.

Lorsqu'un jeune joueur participe à plus d'une rencontre au titre d'un même week-end de championnat pour des équipes différentes , la première participation dans l'ordre chronologique est admise, les autres sont à retirer avec toutes les les conséquences qui en découlent.

ARTICLE 8

CLASSEMENT, DECOMPTE DES POINTS TITRES

Pour chaque tour, le nombre d'équipes de chaque catégorie étant connu les équipes marqueront les nombres de points de leurs places, divisions D2 à la suite des D1.

EXEMPLE : **dernière** équipe TABLEAU - 18 ans marque 1 point, Avant dernière 2 points etc…

Le classement sera donc proportionnel au nombre de points

Pour le classement général les points des 6 tours seront additionnés

TITRES par équipes
CHALLENGES TABLEAU -18 ans, TABLEAU -15 ans, TABLEAU -13 ans
CHALLENGE toutes catégories